

Bulletin trimestriel du soutien mutuel des membres de l'enseignement primaire public et laïque français.

Numéro d'inventaire : 1978.05867

Type de document : périodique

Éditeur : Soutien mutuel des membres de l'enseignement primaire public et laïque français (26 boulevard Gambetta Cahors)

Imprimeur : Coueslant

Date de création : 1934

Description : brochure papier agrafée, couv. ill. en n&b.

Mesures : hauteur : 217 mm ; largeur : 135 mm

Notes : N°35 - 3e trimestre 1934. Société nationale de secours mutuels approuvée par arrêté ministériel du 8 septembre 1923. Historique de la société en p.2

Mots-clés : Activités sociales, syndicales, politiques des élèves, étudiants, enseignants

Filière : aucune

Niveau : aucun

Nom de la commune : Cahors

Nom du département : Lot

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 16

Sommaire : Sommaire.

Lieux : Lot, Cahors

PRIÈRE DE COMMUNIQUER AUX COLLÈGUES X

N° 35. — 3^e Trimestre 1934.

BULLETIN TRIMESTRIEL
DU

SOUTIEN MUTUEL

DES MEMBRES DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE
PUBLIC ET LAIQUE FRANÇAIS

Société Nationale de Secours Mutuals
approuvée par arrêté ministériel du 8 septembre 1923
Subventionnée par l'Etat : 20 000 de ses dépenses de maladie

Siège Social : 26, Boulevard Cambetta. CAHORS (Lot)
Chèques Postaux : 119.16 TOULOUSE

SANS TRAITEMENT !



Mon pauvre ami !... On n'est jamais trop prévoyant !... Si tu m'avais écouté tu ne serais pas sans ressources !... Tu percevrais du Soutien Mutuel, un traitement annuel de 9.125 fr. et un supplément pour charges de famille de 1.095 fr. par enfant.

Et si ta retraite d'invalidité, calculée d'après la loi du 14 avril 1924, était inférieure à 9.125 fr. tu percevrais la différence.

